

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

- Secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Fermé le mercredi.
 - Permanence du Maire : vendredi de 17h30 à 19h.
 - Contact : mairie@jarjayes.fr
Téléphone : 09 61 24 30 27
www.jarjayes.fr
Facebook : "Bienvenue à Jarjayes"
- Les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie et téléchargeables sur le site de la commune : www.jarjayes.fr.

Bibliothèque municipale

Horaires en juillet : mercredi de 16h30 à 18h30.
Fermeture au mois d'août.

ÉCOLE : 04 92 54 35 01
eepu05.jarjayes@ac-aix-marseille.fr
VEOLIA EAU : 09 69 32 93 28 (service urgent 24h/24, 7j/7) ou 08 11 900 700
ENEDIS Dépannage : 09 72 67 50 05
SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
TOUTES URGENCES : 112

DÉCHETTERIE DES PILES

Du 15 mars au 15 novembre :
• Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h/12h et 14h/18h
• Mardi, jeudi : 14h/18h
Quartier des Piles – 05130 Tallard
04 92 54 27 29 ou 04 92 54 16 66.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Mila MEIZENQ, le 4 novembre 2021
- Léo DUHAMEL, le 14 décembre 2021
- Linoa BONVENTRE VENESSY, le 26 février 2022
- Charlie DUFAYARD, le 28 mars 2022
- Naya HUNERFURST CORVAISIER, le 7 avril 2022
- Angèle LEBRETON COMBA, le 1^{er} juin 2022

DÉCÈS

- Mme Georgette JAUSSAUD, le 3 janvier 2022
- M. Franz GERHARD, le 13 février 2022

À VENIR

Le château : un projet de longue haleine

Suite aux études menées par le Cabinet Chado en 2021 (voir « Le Petit Jarjayais N°3 »), le projet de restauration de l'escalier monumental [entre le parc et le City-stade], de sécurisation du château et de définition de son avenir a été lancé. Le budget nécessaire avoisine les 800 000 €, dont plus de la moitié pour l'escalier. Des subventions ont été sollicitées auprès de la Région Sud pour 132 000 €, de l'État pour presque 200 000 €, et du Département qui s'est déjà engagé pour ce même montant. Il restera à la charge de la commune 20% des coûts, probablement diminués par les participations de la Fondation du Patrimoine et du Crédit Agricole. Lorsque les fonds seront réunis, les travaux commenceront, fin 2022 ou en 2023.

Début juin, nous avons reçu la visite de l'Architecte des Bâtiments de France qui nous a encouragés à restaurer ce précieux patrimoine, voire même à procéder directement à la réfection de la toiture du château (plutôt que d'installer, le temps de définir les futurs usages du bâtiment, un "parapluie" provisoire), ce qui aurait l'avantage de sécuriser une fois pour toutes le bâtiment. Le choix définitif sera fait au vu des différents devis demandés aux entreprises concernées. Bien évidemment, ces projets sont assujettis à la situation de crise économique actuelle et nous serons particulièrement vigilants sur les dépenses engagées par la commune, tout en continuant à chercher les concours extérieurs.



L'AGENDA DE L'ÉTÉ

- **Le Petit Marché** – Tous les mardis soir
Jusqu'au 30 août, de 18 à 22h. Produits locaux et animation musicale.
- **Fête de la Saint Pierre**
Samedi 2 juillet – Salle des fêtes
À partir de 18h. Animations gratuites : chateau gonflable, apéro musical, soirée disco. Buvette et restauration sur place.
- **Pain et viennoiseries** – Devant la mairie
Tous les 1^{ers} dimanches du mois, vente organisée par Les écoliers jarjayais.
- **Samedi 6 août à 18h30** –
Concert à l'église de Jarjayes
Musiques celtiques par l'ensemble Ceiltika. Adultes : 16 €.
- **Dimanche 7 août** – Cols réservés
Amateurs de vélo, en piste ! De 8h30 à 12h, la RD 942A sera fermée côté Valserres. Petite collation offerte au col de la Sentinelle.
- **Dimanche 14 août** – 39^{ème} édition du Rallye Gap Racing
Deux passages route du Laus et de Valserres.
- **Samedi 20 août à 17h** – Parc du château : Contes en musique
Spectacle proposé par la bibliothèque et Jarjayes Animation. Un conteur et une musicienne nous entraînent dans l'univers fantastique des contes amérindiens. Spectacle précédé d'une lecture de contes, et suivi d'un apéritif. Tous publics, gratuit.
- **Musique itinérante** (date non fixée)
Déambulation de chorales dans le village, organisée par Trois Châteaux et LCAS 05 de Kevin Oss.
- **Dimanche 4 septembre à 15h** –
Thé dansant à la Salle des fêtes
Organisé par Jarjayes Animation.

Le Petit Jarjayais

Journal d'infos n°4



L'ÉDITO du MAIRE

Après une période très mouvementée, la vie reprend ses droits. À Jarjayes, les

enfants ont souvent souffert des changements incessants dans leur encadrement, des camarades absents pour cause de Covid et des mesures sanitaires parfois difficilement compréhensibles mais toujours contraignantes.

À la mairie, nous essayons de répondre au mieux aux attentes, en traitant chacun dans un esprit d'égalité et de fraternité. L'hiver dernier, les habitants se sont beaucoup mobilisés pour la collecte en faveur des Ukrainiens, et nous les en remercions.

Concernant le déneigement, nous avons décidé de traiter également les citoyens ayant un accès direct à la voirie et ceux qui habitent sur une voie privée. Ces derniers paient des impôts comme tout un chacun et ont donc été déneigés (avec l'accord du propriétaire de la voirie) comme les autres, par l'engin de la commune. Nous continuerons dans ce sens. Principe d'égalité.

Cet été devrait être celui de la transition, d'un retour à un état « normal », de la réduction des contraintes. Le petit marché du mardi a repris, avec de nouveaux producteurs et d'autres musiciens. Il faut satisfaire tout le monde : qui pour les crêpes, qui pour les pizzas... L'équilibre est difficile, mais nous nous efforçons au compromis, c'est dans l'air du temps !

Bonne lecture à tous,

CHRISTIAN CADO, Maire de Jarjayes

EN BREF Page 2

Vie de la commune et des associations

QUOI DE NEUF Pages 2/3

LES TRAVAUX L'ÉCOLE

ZOOM Page 3

L'actualité de la mairie

INFOS Page 4

Numéros utiles et État civil

À VENIR Page 4

Le château : un projet de longue haleine
L'agenda de l'été

Le Petit Jarjayais est publié par l'équipe municipale de Jarjayes. Directeur de la publication : Christian Cado. Textes et photos : équipe municipale. Impression : À l'Atelier / Gap.

EN BREF...

PETIT MARCHÉ SAISON 3 !

Le Petit Marché de Jarjayes a repris Parc du Château : tous les mardis soir de 18h à 22h, jusqu'au 30 août. Vous y retrouverez nos producteurs locaux, dans une ambiance conviviale et musicale :

- > Fromages de chèvres d'Aurélien
- > Bière et produits de la Ferme du col
- > Fruits & légumes de Carine et Patrick
- > Vins de la cave coop de Valserres
- Ainsi qu'une restauration sur place :
- > Spécialités népalaises de Raju
- > Pizzas de Nicolaï
- > Crêpes préparées par l'association "Les écoliers Jarjayais".



LA VIE ASSOCIATIVE À JARJAYES

Si les associations "3 Châteaux" et "Jarjayes Animation" sont des piliers de la vie associative jarjayaise, "Textile et Créations" ou "Corps'Zéam" se sont plus récemment implantées sur la commune.

La première, dont l'assemblée générale régionale s'est tenue dans la salle polyvalente, regroupe des passionnées de patchwork qui se retrouvent chaque jeudi pour laisser libre cours à leur créativité.

La seconde propose toute l'année (hors vacances scolaires) des cours de yoga le mardi soir et de "danse mandala" à la salle polyvalente.

Infos : Isabelle/06 47 86 31 25.

Dernière née sur notre commune, "Les écoliers Jarjayais" est une association de parents d'élèves qui organise des actions au profit de l'école. lesecoliersjarjayais@gmail.com

QUOI DE NEUF ?

LES TRAVAUX

Quand c'est fait...

- À quelques détails près, **la nomination des voies et l'adressage sont terminés**. Nous avons enfin reçu les autocollants pour les boîtes à lettres et vous les remettons dès que possible.

- **Les appartements communaux** place de la Fontaine ont reçu une VMC et des radiateurs moins énergivores afin de diminuer l'humidité intérieure et les factures de chauffage des locataires. L'appartement au-dessus de la mairie va par ailleurs être complètement isolé (thermiquement et phoniquement) et rafraîchi avant sa remise en location.

- Nous venons de recevoir le permis de construire pour réaliser **une pièce fermée sous le préau de l'école**, afin de rendre à la grande salle ses fonctions de salle d'activité, de réunion, etc. En effet, en raison du COVID mais aussi de l'accroissement des effectifs, cette pièce maîtresse du bâtiment est le plus souvent utilisée comme réfectoire, ce qui pose de nombreux problèmes d'organisation (ménage, désinfection...).

- **L'antenne 4G** implantée sur la Gardiole grâce au programme national « New Deal » fonctionne depuis mars dernier, avec quelques mois de retard sur les délais prévus. Nous attendons maintenant une réunion de fin de chantier, au cours de laquelle nous demanderons l'enfouissement de l'alimentation électrique à partir de l'avant dernier pylône.

- **La fibre arrive !** Attendue depuis longtemps par de nombreux Jarjayais, la fibre optique arrive enfin. Depuis le 24 juin, 198 logements sont éligibles. Soit environ 78 % des habitations de votre commune. À noter que 14 adresses sont déjà éligibles depuis 2021. Le déploiement se poursuivra en 2022 pour les quelques prises restantes.

- La mairie a passé une convention avec le SyMEnergie05 pour la **réalisation d'un bilan énergétique** sur l'ensemble des bâtiments communaux et proposer des solutions pour diminuer les coûts.



Le transfo transformé !

Mercredi 8 juin, la RD942A a été coupée par un déploiement d'engins au niveau de l'école. En effet, l'accroissement du parc photovoltaïque chez des agriculteurs nécessitait le changement du transformateur situé entre l'église et l'école. La mairie a souhaité que le nouvel appareil soit placé au pied du mur de l'église, pour créer à terme quelques stationnements près de l'école. Ces travaux, entièrement pris en charge par ENEDIS, comprendront aussi l'abattage de deux pylônes métalliques.

Mais pour mettre en place ce nouveau matériel il fallait passer au-dessus des fils téléphoniques pour poser le transfo à son emplacement définitif, avec une tolérance de quelques centimètres. Le transformateur pesant 16 tonnes, ce n'était pas à la portée de la première grue venue. ENEDIS a donc employé les grands moyens : la grue d'Alpes'Lev pèse plus de 60 tonnes, à quoi il faut ajouter 35 tonnes de lest. Trois engins étaient donc positionnés sur la RD942A : la grue elle-même, les semi-remorques de son lest et du nouveau transfo... Les équipes en place ont vite bouclé l'opération et la route a été rendue à la circulation en moins de 3 heures.

Le pluvial et l'enfouissement des réseaux

À chaque pluie, les 200 premiers mètres de la route du Col se couvrent de flaques d'eau. Et quand l'orage tonne, l'eau déborde et inonde les maisons avoisinantes. Et pour cause, entre le carrefour de la route du Laus et le parking de la mairie l'écoulement des eaux pluviales est inexistant. Lors des recherches effectuées par l'Agglo, il est apparu qu'une bonne partie de l'eau qui tombe du toit de la mairie s'évacue sous l'ex-« piste de danse » (ce qui n'est probablement pas étranger aux problèmes du mur situé entre cette « piste de danse » et le chemin de Prénaille).

La voirie communale

Depuis le début de l'année, Nicolas, notre agent technique, a mis en place 9 tonnes de goudron pour boucher des trous sur la voirie communale. À l'aide d'un engin prêté, il a remis en état 2 chemins communaux fortement dégradés, au lieu dit "Huguette" et à la Langoustière.

Or à cet endroit passe aussi l'eau potable, dont les tuyaux et raccordements sont très anciens et méritent d'être changés. Il est donc nécessaire de reprendre cette partie du réseau. Et autant profiter du fait que la route soit éventrée pour enfouir aussi l'électricité, le réseau d'éclairage public et les télécoms, de la traverse de Rostan à l'école.

C'est l'option qui a été retenue. Lorsque les études et devis nous seront remis en fin d'été, nous pourrions demander les subventions et concours nécessaires, et programmer les travaux pour 2023.

En 2022, sur financements de l'Agglo et du Département, seront goudronnés le bout du chemin de La Roche et la rue de la Carrière, ainsi qu'une partie du chemin de la Drague et de l'impasse du Moulin.

L'ÉCOLE

UNE ANNÉE ACROBATIQUE

Au cours de cette année scolaire, les enfants ont dû s'adapter à de nombreux changements. À commencer par le congé maternité de Marine, six semaines après la rentrée, remplacée par Charlotte. Laquelle, très appréciée des élèves et des parents, serait volontiers restée à Jarjayes pour les prochaines années, mais les règles obscures de l'Éducation Nationale ne l'ont pas permis. On lui souhaite autant de succès dans son prochain poste.

La crise sanitaire a aussi entraîné de nombreuses absences parmi les personnels de l'école, occasionnant des remplacements au pied levé souvent compliqués et perturbants pour les enfants.

Après une année de « disponibilité », Marie-Laure a repris au printemps son poste de responsable de l'entretien des bâtiments communaux.

La rentrée prochaine s'annonce bien, avec une cinquantaine d'enfants inscrits. Ce qui conforte le projet de construction d'un réfectoire sous le préau.

Enfin, pour bien clôturer le cycle 2021-2022, les enfants chanteront en ouverture du Petit Marché le mardi 5 juillet.



ZOOM

AMÉLIORATION DES STATUTS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

En 2022, le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été mis en place pour les agents communaux. Il s'agit d'un dispositif créé en 2015 et qui se compose d'une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée aux fonctions et à l'expérience, et d'une part variable, le complément indemnitaire annuel (CIA), liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir. De plus, pour certains agents, nous avons été amenés à augmenter les temps de travail, pour prendre en compte l'évolution des tâches dévolues à chacun.

DU MOUVEMENT À LA MAIRIE

Après 12 années au service de trois équipes municipales, Anne-Luce Mouriès a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Elle a laissé sa place à Anne Lauzon, ex-secrétaire de mairie à Monétier-Allemont : cette récente reconversion fait suite à 13 années d'expérience en tant que chargée de mission pour le développement de la randonnée (Association Grande Traversée des Alpes et Comité Départemental de la Randonnée des Hautes-Alpes). Elle prend en main toutes les tâches d'une secrétaire de mairie (état civil, comptabilité, ressources humaines, élections...), ainsi que la dématérialisation des actes qui apportera un gain de temps à tous.

LA NÉCESSAIRE MISE À NIVEAU DES MATÉRIELS ET OUTILLAGES

Suite à l'embauche de Nicolas, dont les qualifications permettent de s'affranchir de plusieurs sous-traitances, nous avons investi dans le poste de travail technique de la commune. Le réservoir à gasoil qui se trouvait dans la cour de l'ancienne école a été remplacé par un nouveau, placé dans le garage. Les outils mécaniques ont été complétés et les véhicules mis en état de fonctionner été comme hiver. Ainsi, nous faisons des économies sur les nombreux petits travaux.